

LOGO

Information Réglementée

Paris, le 09 janvier 2024

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société VITURA à BNP Paribas, en date de négociation du 31 Décembre 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 21197 titres VITURA
. 23818 €

Au cours du 2ème semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 5104 titres, pour un montant de 79765 € (227 transactions).
A la vente, 2374 titres, pour un montant de 35563 € (207 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 30 Juin 2023, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 18467 titres VITURA
. 67638 €

2- Au cours du 1er semestre 2023, il a été négocié un total de :

A l'achat, 6350 titres, pour un montant de 132704 € (274 transactions).
A la vente, 3732 titres, pour un montant de 77342 € (251 transactions).

3- Au 1er juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 12 175 titres VITURA
. 233 339 €

4- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 11 011 titres VITURA
. 276 147 €